

Le sept février deux mille dix-neuf, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Douelle sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (43)

M. LABRO Didier (Arcambal), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjols), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (4)

M. ANNES Jean-Pierre (Bellefont-La Rauze), Mme MARTIN Caroline (Caillac), M. REDOULES Matthieu (Espère), M. BABOULENE Morgan (Trespoux-Rassiels).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (25)

Mme FOURNIER Martine (Bellefont-La Rauze), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors - procuration donnée à Mme BOYER), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme HAUDRY Sabine (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors - procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors – procuration donnée à M. SIMON), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFLER Sylvie (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors – procuration donnée à Mme BONNET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. PETIT Jean (Espère), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), Mme CALLAS Béatrice (Maxou), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. MARRE Denis (Pradines – procuration donnée à Mme HILT), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels).

Procurations : 5

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Approbation du résumé des décisions du Président

L'assemblée prend acte

Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 15/11/2018

L'assemblée prend acte

Délibération n° 1 : Rapport d'Orientation Budgétaire 2019

L'assemblée prend acte

Délibération n° 2 : Ouverture anticipée de crédits 2019 – Budget principal

Adopté à l'unanimité

ARRIVEE DE M. BERNARD DELPECH (20h15)

Délibération n° 3 : Ouverture anticipée de crédits 2019, Budget annexe Transports

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 4 : Règlement intérieur du Service des archives et réutilisation des informations publiques

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 5 : Nouvelle désignation des Conseillers communautaires au sein du PETR

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 6 : Mise à jour annuelle des statuts de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 7 : Désignation des élus communautaires chargés de représenter le Grand Cahors au sein du comité syndical du Syndicat mixte Célé Lot-médian (SMCLM)

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 8 : Avis du Grand Cahors sur les règles générales du projet de Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) - Occitanie 2040

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 9 : Réalisation d'une étude préalable au transfert obligatoire, au 01/01/20, des compétences eau potable, assainissement collectif et gestion des eaux pluviales urbaines au Grand Cahors – plan de financement prévisionnel

2 abstentions : M. MAFFRE et Mme RIVIERE

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 10 : Création d'une aire de lavage pour les gros véhicules de services au centre d'exploitation de Brousseyras à Cahors – plan de financement prévisionnel

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 11 : Mise en accessibilité des quais de bus – tranche 3 – plan de financement prévisionnel

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 12 : Réfection du plateau sportif extérieur du complexe Pierre Ilbert – plan de financement prévisionnel

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 13 : Rénovation de l'Auditorium du Conservatoire à rayonnement intercommunal (CRI) de musique et d'art dramatique Philippe Gaubert – plan de financement prévisionnel

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 14 : Acquisition d'un progiciel de gestion pour le réseau des bibliothèques médiathèques et pour la ludothèque du Grand Cahors– plan de financement prévisionnel

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 15 : Lot Of Saveurs 2019 – recherche de cofinancements publics

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 16 : Participation à l'étude de faisabilité économique du café, restaurant, alimentation de Gigouzac

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 17 : Lancement de la démarche de Convention territoriale globale en partenariat avec la CAF du Lot

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 18 : Autorisation de signature d'une convention entre l'UGAP et la Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 19 : Plan de Prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) – Bilan de consultation du public et approbation

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 20 : Modification du tableau des effectifs

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25

Les délibérations du Conseil communautaire et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au Secrétariat général de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE